

Article 31 du Règlement

On ne peut faire confiance au gouvernement. Les Canadiens n'ont aucune confiance en lui. Chose certaine, le Nouveau Parti démocratique n'a pas du tout foi en lui et les Canadiens de tout le pays ont fait très clairement connaître leur position dans les sondages, puisque sa cote de popularité n'est que de 11 p. 100 environ, ce qui est attribuable à sa politique.

Il est vraiment inconcevable qu'il présente à la Chambre un projet de loi qui porte sur des conventions fiscales touchant notamment le Mexique alors que nous essayons de comprendre les raisons pour lesquelles le gouvernement agit comme il le fait. Dieu sait que nous avons déjà assez de problèmes avec l'Accord de libre-échange et ses répercussions sur le Canada.

Voilà maintenant qu'il veut présenter un projet de loi qui va créer une sorte de convention de double imposition avec le Mexique alors que nous ne savons rien des négociations qui se déroulent avec le gouvernement mexicain en matière de libre-échange. Je pense qu'il ne le sait pas lui-même. Il est si incompetent. Il montre ici toute son incompetence en proposant cette mesure législative avant même que nous ne connaissions le texte de cet accord et que nous sachions de quoi nous allons discuter concernant le libre-échange.

M. McCreath: Avez-vous lu le projet de loi?

M. Parker: Je tiens à souligner qu'il y a un lien. Ceux qui croient qu'il n'y a pas de lien entre la convention de double imposition et l'Accord de libre-échange se trompent. Ils ne parviendront ni à m'en convaincre, ni à en convaincre mon parti.

Nous avons demandé au gouvernement de présenter les propositions au Parlement afin que nous puissions en connaître la teneur.

Des voix: Oh, oh!

M. Parker: Je vois qu'un député regarde l'horloge. Je ne m'inquiète pas du tout de l'heure. J'ai 20 minutes pour parler de ce projet de loi, et j'entends bien utiliser toutes ces 20 minutes.

Une voix: Pour parler du projet de loi?

M. Parker: Pour parler du projet de loi. Pour parler de la convention de double imposition que ce gouvernement tente de conclure avec la Finlande et avec le Mexique au moyen de ce projet de loi.

Ce projet de loi se rattache directement à l'Accord de libre-échange avec le Mexique. Nous n'avons même pas encore vu les documents ou les propositions que ce gouvernement a présentés concernant le libre-échange avec le Mexique. Il incombe au gouvernement de nous transmettre ces propositions afin que nous puissions les examiner.

D'ici là, il ne peut s'attendre à ce que nous, parlementaires, puissions examiner les dispositions du projet de loi.

Une voix: Cela n'a rien à voir avec le projet de loi.

M. Parker: Bien au contraire.

Les libéraux disent que cela n'a rien à voir avec le projet de loi. Ils sont peut-être disposés à accepter ce genre de mesure législative avant de savoir quelle sorte de relations commerciales nous allons avoir avec le Mexique. Nous ne sommes pas du même avis.

Nous voulons savoir exactement ce qui se passe entre ces pays avant de permettre au gouvernement de proposer une mesure législative dont nous ignorons d'ailleurs le fondement.

Le président suppléant (M. DeBlois): Comme il est 13 heures, je quitte le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte): Monsieur le Président, en dépit de toutes les mauvaises nouvelles que répètent sans cesse les partis d'opposition, les chiffres du commerce entre le Canada et les États-Unis continuent de prouver que notre politique est la bonne et que ceux qui y sont opposés ont tort.

Enterrée dans un document de 20 pages de statistiques commerciales, publié hier par le département du Commerce des États-Unis, se trouve la preuve indiscutable de l'excellente performance du Canada en tant que nation commerçante.